



PAULIC MEUNERIE

2019 :
Des résultats conformes aux attentes

2020 :
Une activité toujours solide face au COVID
Maintien du cap dans la stratégie

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), Groupe familial spécialisé dans les farines de haute qualité, publie aujourd'hui ses résultats annuels consolidés pour l'exercice 2019.

Comme attendu, la croissance de l'exercice 2019 est restée portée par les activités historiques. La contribution des revenus issus du procédé d'Oxygreen®, dont la montée en puissance est attendue à compter de 2021, reste marginale conformément au plan de marche. Les résultats intègrent les efforts d'investissements destinés d'une part à renforcer l'outil industriel du Groupe en triplant ses capacités de production d'ici à fin 2020 et d'autre part à la poursuite des efforts de développement du procédé d'Oxygreen®.

Comptes consolidés

Le Conseil d'administration du 30 avril 2020 a arrêté les comptes consolidés clos au 31 décembre 2019.

Les présents comptes consolidés relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019 ont été préparés conformément aux comptes présentés dans le cadre de l'offre au public et de l'inscription des actions de la société PAULIC MEUNERIE aux négociations sur le marché Euronext Growth. Ils ont été établis en conformité avec les règles et principes comptables français et arrêtés par le Conseil d'Administration réuni le 30 avril 2020.

En milliers d'euros	2019	2018
Chiffre d'affaires	8 625	8 235
Achats marchandises et matières premières	5 270	4 793
Marge Brute	3 356	3 442
<i>Taux de marge brute</i>	39%	42%
Autres charges d'exploitation	3 843	3 575
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dont autres achats et charges externes</i> 	1 587	1 255
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dont Impôts et taxes</i> 	96	332
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dont dotations aux amortissements et provisions</i> 	485	425
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dont charges de personnel</i> 	1 637	1 432
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Dont autres charges</i> 	38	93
Résultat d'exploitation	36	38
Résultat financier	-143	-97
Résultat exceptionnel	-30	-28
Résultat net	-57	-23

Une croissance portée par les activités historiques avant la montée en puissance des activités Oxygreen®

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 8,6 M€ au titre de son exercice 2019, parfaitement en ligne avec l'estimation communiquée à l'occasion de son introduction en Bourse (8,5 M€). Comparé à l'exercice 2018, le chiffre d'affaires affiche une progression de 4,4%.

Paulic Meunerie est historiquement présent en Bretagne sur le marché des **farines de froment**, sur lequel le Groupe entend s'imposer comme le principal producteur en Bretagne. Il est également présent sur les **farines de sarrasin** à destination principalement des crêperies ou restaurants, au travers de sa marque **Harpe Noire**. Sur ce marché, l'ambition du Groupe est d'être le premier producteur Français. La hausse du chiffre d'affaires 2019 est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte d'investissement industriel massif. Pour rappel, **Paulic Meunerie** s'est engagé depuis 2016 dans un vaste programme de modernisation et d'extension industrielle intégrant des outils automatisés « 4.0 » afin de lui permettre de tripler ses capacités de production d'ici à fin 2020. La hausse de ces activités vient illustrer la force du positionnement du Groupe sur les farines de qualité en phase avec les attentes des consommateurs à la recherche de naturalité, santé, bien-être et proximité. La promotion de l'origine France des approvisionnements, la priorité aux partenaires locaux, et la promotion de la filière blé « agriéthique » sont au cœur des préoccupations du Groupe.

Paulic Meunerie entend par ailleurs se développer sur le segment des produits issus d'**Oxygreen®**, procédé de traitement d'ozonation permettant la purification des grains de blés destinés à la production de farines pour l'alimentation humaine et de son pour l'alimentation animale.



Le chiffre d'affaires de l'exercice lié à **Oxygreen®** ressort à près de 1 M€. Pour rappel, sur ce segment, les ventes sont encore limitées par la capacité et la disponibilité de l'équipement industriel encore au stade expérimental. Grâce aux fonds issus de l'introduction en Bourse, la société a l'ambition d'industrialiser le procédé par l'intégration d'un nouveau réacteur d'ozonation dont la mise en exploitation est prévue à compter du quatrième trimestre 2020.

Des résultats 2019 conformes aux attentes

En 2019, le Groupe est parvenu à maintenir son niveau de résultat opérationnel en dépit de la hausse du coût des matières premières et de la progression des investissements pour d'une part augmenter les capacités de production et d'autre part assurer la poursuite du développement du procédé **Oxygreen®**.

Stabilité du résultat d'exploitation

Le poste Achats de matières premières a globalement augmenté de plus de 10% sur l'ensemble de l'exercice. Cette hausse s'est logiquement traduite par le **léger repli du taux de marge brute** qui passe de 42% en 2018 à 39% en 2019. En valeur absolue, la marge brute ressort à 3 355 K€ (-2%).

Le **résultat d'exploitation** est stable à 36 K€. Il bénéficie d'une hausse des **produits d'exploitation** (+390 K€) correspondant principalement à l'inscription en production immobilisée des frais de développement activés relatifs au développement du procédé **Oxygreen®** (en hausse de 200 K€ à période comparable) ainsi qu'à la progression des subventions et du CIR pour près de 150 K€.

Le poste **Autres charges et charges externes** s'élève à 1 587 K€ (contre 1 255 K€ en 2018) en augmentation de 26% sous l'effet principalement :

- D'un montant supplémentaire de 100 K€ des frais de recherche relatifs aux développements avancés du prototype Oxygreen® avec notamment le renforcement de la collaboration avec les équipes du laboratoire de recherche UniLaSalle dont le coût est désormais essentiellement intégré en frais de R&D et non plus en salaires ;
- D'une hausse des honoraires pour un montant de 100 K€ ;
- De l'augmentation des prix de l'électricité et des consommations liées au redimensionnement de l'outil industriel (+50 K€).

En 2019, les charges de personnel s'élèvent à 1 637 K€ contre 1 432 K€ en progression de 14%, conformément aux anticipations.

Le poste **Autres charges** diminue avec le rachat de Green Technologies en 2019 dont les redevances versées au cours des précédents exercices représentaient des frais de gestion, de salaires, des loyers et des frais de maintenance des brevets. Pour rappel, Paulic Meunerie a acquis la Société Green Technologies en octobre 2019, renforçant la propriété intellectuelle liée au procédé d'ozonation



développé avec ce partenaire de recherche historique. Le montant de la transaction est de 500 K€, dont 200 K€ réglés en 2019, 200 K€ réglés en janvier 2020 et 50 K€ à régler au plus tard les 31 décembre 2020 et 31 décembre 2021.

Le **résultat financier** est déficitaire à hauteur de 143 K€ contre 97 K€ à période comparable incluant le recours plus important au financement bancaire dans le cadre notamment de l'extension des capacités de production du Groupe.

Le **résultat net** du Groupe ressort à - 56 K€ en 2019 contre -23 K€ en 2018.

Toutes ces évolutions sont parfaitement en ligne avec le plan de développement.

Une situation financière maîtrisée

Au 31 décembre 2019, la société affiche des capitaux propres de 1 506 K€ pour un endettement financier de 8 919 K€ (intégrant les dettes envers les établissements de crédit, les concours bancaires courants et les apports en comptes courants actionnaires) lié à la mise en œuvre du plan d'investissement industriel. La trésorerie nette est négative à hauteur de 849 K€ mais n'intègre pas le produit net de la levée de fonds réalisée à l'occasion de l'Introduction en Bourse réalisée en février 2020 (7,5 M€).

COVID-19 : poursuite de la production et des livraisons

Dans un contexte de crise sanitaire sans précédent, le Groupe a maintenu ses activités de production et de livraison de farine avec une totale mobilisation opérationnelle et dans le respect des mesures « barrières » préconisées pour la sécurité de ses collaborateurs.

Paulic Meunerie continue ainsi d'honorer les commandes de ses clients professionnels pour répondre à la forte demande en produits alimentaires de base. Ainsi, le Groupe est fier de rappeler son engagement en faveur de ses clients et du consommateur en apportant sa contribution au bien être alimentaire de tous dans cette période difficile.

Sur les farines de sarrasin, l'activité est fortement impactée avec la fermeture des crêperies et restaurants. Pour rappel, ces activités restauration, marquées par une saisonnalité au bénéfice des mois d'été, représentaient moins de 10% du chiffre d'affaires en 2019.

Sur les autres circuits de distribution intégrant en particulier les boulangeries artisanales et industrielles, biscuiteries, GMS ou encore l'alimentation du bétail, la situation est plus favorable. Ainsi, sur ces marchés qui concentraient plus de 90% des ventes en 2019, l'activité est aujourd'hui en croissance et la production comme les livraisons sont assurées dans des conditions normales.



Paulic Meunerie continue ainsi à profiter de la diversité de son portefeuille clients et de la résilience de son modèle. Concernant les chantiers industriels en cours, en vue d'une part, d'augmenter les capacités de production et d'autre part, d'industrialiser le procédé **Oxygreen**[®], ceux-ci sont à ce jour interrompus.

A ce jour et malgré une visibilité limitée dans le contexte actuel, les décalages générés par ces interruptions ne devraient toutefois pas avoir d'impact majeur sur le plan de marche présenté à l'Introduction en Bourse.

Objectifs confirmés

Paulic Meunerie confirme ainsi l'ensemble des objectifs fixés à l'occasion de l'Introduction en Bourse : atteindre à l'horizon 2023 un chiffre d'affaires de 50 M€ avec une marge brute comprise entre 50% et 55%.

A propos

Paulic Meunerie (ALPAU – ISIN : FR0013479730), est un Groupe familial breton reconnu sur le marché des farines labellisées. Il fidélise aujourd'hui plus de 700 clients professionnels sur des marchés diversifiés (industriels, boulangeries artisanales, ateliers de la grande distribution, restaurateurs, ...). En 2019, les trois moulins de l'Entreprise ont permis de générer un chiffre d'affaires de 8,6 M€. Avec **Oxygreen**[®], son procédé de purification des grains de blés à base d'ozonation permettant de diviser les pesticides par 20 et réduire le taux de mycotoxines de 30% à 50%, Paulic Meunerie se positionne sur le marché de la farine très haute qualité axée sur la nutrition santé et sur le marché en plein essor et à forte valeur ajoutée de l'alimentation des insectes d'élevage. PAULIC MEUNERIE est cotée sur Euronext Growth Paris sous le symbole ALPAU.

Pour plus d'informations, visitez www.PAULICMEUNERIE.com

Prochain rendez-vous

Chiffre d'affaires semestriel 2020

21 juillet 2020



François Alexis Bancel
Directeur Administratif et Financier
02 97 40 50 00
investisseurs@paulic.bzh

Benjamin Lehari
Consultant
01 56 88 11 11
blehari@actifin.fr

Presse
Isabelle Dray
01 56 88 11 29
idray@actifin.fr

Investisseurs
Alexandre Commerot
01 56 88 11 18
acommerot@actifin.fr